



Communiqué – Pour diffusion immédiate

Feux de forêt : État d'urgence décrété à Saint-Lambert

La Sarre, lundi le 5 juin 2023 – La municipalité de Saint-Lambert tient à informer sa population que l'état d'urgence a été décrété par la mairesse madame Diane Provost. **Les résidents des zones concernées par l'évacuation obligatoire sont priés de quitter immédiatement leur domicile et de suivre les consignes de sécurité données par les autorités.**

Les citoyens sont invités à se rendre au centre d'accueil situé à la Cité étudiante Polyno de La Sarre (500 rue Principale) afin de s'enregistrer et de signifier qu'ils sont en sécurité. Pour les gens qui n'ont pas d'hébergement, le personnel sur place pourra les rediriger. Veuillez respecter les directives des services d'urgence et quittez immédiatement la zone en toute sécurité.

Nous demandons aux résidents de rester vigilants et de suivre les recommandations émises par les autorités compétentes. Il est essentiel de coopérer pleinement avec les équipes d'intervention d'urgence et de respecter les mesures de sécurité mises en place. Nous demandons également à tous les résidents de ne pas se rendre dans les zones touchées par l'incendie, afin de ne pas entraver les opérations de secours et de ne pas mettre leur propre vie en danger.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation dès que de nouvelles informations seront disponibles.

-30-

Source : Nathalie Morin
Directrice générale
Municipalité de Saint-Lambert
direction@municipalitesaintlambert.ca
819-788-2491